

BILAN D'ACTIVITE 2012

Service : direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM)

La DTAM remplit de multiples missions, pour le compte de l'État mais aussi pour la Collectivité Territoriale, dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Les faits marquants de l'année 2012, ne doivent pas effacer les actions sous-jacentes, moins visibles, mais qui sont au cœur de la mission de service public de la DTAM.

Actions les plus marquantes :

➤ Des actions pour structurer l'activité maritime

2012 aura été marquée par trois missions d'experts et deux tables rondes avec les acteurs locaux afin de mieux organiser la filière pêche. De ces travaux, on retiendra notamment la création de l'Organisation professionnelle des pêcheurs artisans ou encore la mise en place de quotas de précaution sur les espèces locales.

Essentiel au tourisme, à la pêche comme au commerce, le développement des ports de l'archipel s'est poursuivi en 2012. Membre actif du Comité de développement portuaire, le pôle Maritime de la DTAM a notamment participé à plusieurs missions de coopération avec les ports environnants afin d'intégrer l'archipel au marché régional. Un nouveau règlement de la station de pilotage a été mis en place, avec institution du système de licences de capitaine-pilote. En matière de promotion, la Capitainerie du port a collaboré avec le Comité régional du tourisme pour présenter les capacités d'accueil du seul port archipel français d'Amérique du Nord.

➤ Développer et sécuriser les filières agricoles et aquacoles

À Miquelon comme à Saint-Pierre, le développement des filières agricoles et aquacoles a fait l'objet d'une attention soutenue en 2012 : visite de l'ODEADOM¹, financement des projets de recherche en aquaculture, validation du statut d'agriculteur, réforme de l'attribution des aides aux exploitants, financement d'un poste de conseiller agricole à la chambre d'agriculture, mise en place d'un label « produits de pays SPM », début de réhabilitation de la quarantaine de Miquelon, mission au Canada : techniques de culture visant à limiter l'impact des aléas climatiques...

La DTAM travaille activement à la reconnaissance du statut zoo sanitaire de l'archipel par le Canada. Sans cette reconnaissance de la salubrité des méthodes de production des denrées locales, aucune exportation commerciale vers le Canada n'est envisageable. 2012 aura connu, à ce chapitre, plusieurs avancées : protocole d'exportation de buccins (bulots) vivants vers le Canada après analyse sanitaire, progression du dossier d'inspection des viandes – volailles particulièrement, échanges soutenus sur la reconnaissance sanitaire du territoire ...

➤ Gestion et protection des milieux naturels

Pour mieux gérer les effets des changements climatiques, la DTAM met en place depuis 2009 un dispositif complet de mesure et de suivi de différents phénomènes naturels (érosion, houle, montée des eaux), encadré par des partenariats scientifiques avec la France et le Canada. Plusieurs agents de la DTAM ont ainsi vu leurs métiers s'enrichir. En 2012, un marégraphe

1 ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer.

s'est ajouté à l'arsenal. Les données de marées, comme les hauteurs de houle, sont disponibles en temps réel sur internet.

D'autres actions plus ponctuelles ont marqué 2012 : évacuation de l'ammoniac de l'usine SPM Seafood, mise en place d'un système d'information géographique (SIG) permettant de cartographier et d'analyser des données géo-référencées notamment.

➤ **La DTAM au cœur du quotidien des Saint-Pierrais et Miquelonnais.**

En marge des grands projets, les équipes de la DTAM ont mené en 2012 nombre de missions de service public auprès de la population de l'archipel. Entretien des structures routières et maritimes, constructions publiques, aides au logement, sécurité sanitaire, prévention des risques, préservation des milieux, accompagnement de l'agriculture ... sont autant de domaines où la DTAM était présente, à Saint-Pierre comme à Miquelon.

Perspectives pour 2013 :

➤ **Plusieurs projets seront mis en place ou suivis par la DTAM en 2013.**

Dans le domaine maritime, le Schéma régional de développement de l'aquaculture marine de l'archipel sera mis en place, une réunion intersession de l'OPANO est également prévue dans l'archipel en juillet. L'activité portuaire ne sera pas en reste : aménagement du quai du Commerce (hangar sous douanes et atelier quais), début des travaux de la gare maritime, amélioration de l'accueil des croisiéristes notamment ...

Les terroirs locaux seront mis en valeur par l'intégration des secteurs agricoles et aquacoles au contrat de développement Etat-Région 2014-2020, l'élaboration du nouveau programme sectoriel agriculture-aquaculture, la réalisation du nouvel OGAF² 2014-2017 ou encore l'appui à la construction de l'abattoir de Miquelon. En parallèle, les travaux sur le dossier de reconnaissance du statut sanitaire se poursuivront.

En matière de protection des milieux, la mise en place de courantomètres (force et direction des courants) fourniront des données supplémentaires, utiles à la lutte contre l'érosion, à la navigation ou encore à l'aquaculture. Un nouveau plan de gestion multifactoriel de la forêt sera mis en place.

2 OGAF : opération groupée d'aménagement foncier (aides agricoles)